**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

**L’Ordre des hygiénistes dentaires du Québec salue la décision de la ville de Montréal sur le retrait de la vente des boissons sucrées**

**Montréal, le mercredi 13 décembre 2017** – L’Ordre des hygiénistes dentaires du Québec (OHDQ) accueille favorablement la motion de la ville de Montréal visant à éliminer graduellement la vente de boissons sucrées dans les édifices municipaux de la métropole.

L’OHDQ rappelle que les boissons sucrées rongent l’émail des dents et que les consommateurs de ces boissons sont plus exposés aux risques d’érosion dentaire. Dans les conséquences de l’érosion dentaire notons la diminution de la dureté de l’émail l’hypersensibilité, un émail plus vulnérable aux chocs et à l’usure, ce qui entraîne des restaurations complexes et parfois même un traitement endodontique[[1]](#footnote-1).

La présidente de l’Ordre, madame Diane Duval, HD souligne : « Il s’agit d’une excellente nouvelle. Tous les jours, les hygiénistes dentaires voient les ravages des effets du sucre sur les dents et les effets sont irréversibles. L’Ordre, non seulement appuie la motion, mais espère que d’autres établissements suivront cet exemple. »

Par ailleurs, 19 % de la population québécoise consomme des boissons sucrées une fois par jour[[2]](#footnote-2), ce qui favorise les risques d’obésité et de diabète de type 2.

L’Ordre des hygiénistes dentaires du Québec suggère de remplacer les boissons sucrées par de l’eau, du lait ou des fruits frais.

**À propos de l’OHDQ**

L’Ordre des hygiénistes dentaires du Québec, compte plus de 6 400 membres, assure la protection du public en surveillant l’exercice de la profession. L’Ordre favorise le développement professionnel des hygiénistes dentaires en matière de prévention et d’éducation et encourage l’atteinte de l’excellence dans l’exercice de la profession. L’Ordre assure le respect de normes élevées en matière d’exercice et d’éthique professionnelle pour ses membres, contribuant sans cesse à l’amélioration de la santé buccodentaire des Québécois.

-30-

**Source :**

Sophie Lecavalier

Responsable des communications

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Tél. : 514 284-7639, poste 206

Courriel : slecavalier@ohdq.com

1. Brochure [*Effets néfastes des boissons énergisantes sur votre santé buccodentaire*,](http://www.ohdq.com/ressources/documents/19360-dep_fra.pdf) Ordre des hygiénistes dentaires du Québec [↑](#footnote-ref-1)
2. Institut de la statistique du Québec. [L’Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.pdf). [↑](#footnote-ref-2)